

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



Handi
Sport

NATATION

ANNUEL RÈGLEMENT

Programme sportif

2020-2021

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES	3
DISPOSITIONS CONCERNANT L’AFFILIATION A LA FEDERATION FRANÇAISE HANDISPORT (F.F.H.)	3
DISPOSITIONS CONCERNANT LES LICENCES	3
RESULTATS DES COMPETITIONS.....	5
FORFAITS ET PENALITES FINANCIERES.....	5
QUALIFICATION AUX COMPETITIONS DE REFERENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE.....	5
ARCHITECTURE GENERALE DE LA SAISON SPORTIVE 2019-2020	6
RÈGLEMENT COMPÉTITIONS NATIONALES	7
LES CATÉGORIES D’ÂGES 2019-2020	7
LES COMPETITIONS 2019-2020	7
CHALLENGE NATATION COURSE (C.N.C.)	8
CHAMPIONNAT INTERREGIONAL 50M	10
CHAMPIONNAT DE FRANCE 25M.	12
CHAMPIONNAT DE FRANCE 50M.	17
CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS.....	21
CALENDRIER	22
COMPETITIONS D’ANIMATIONS.....	22
COMPETITIONS REGIONALES	22
COMPETITION INTERREGIONALE.....	23
COMPETITIONS NATIONALES	23
COMPETITIONS INTERNATIONALES	23

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

Les règlements concernant le déroulement de la compétition et la réglementation des nages est à consulter dans le dossier « REGLEMENTS TECHNIQUES NATATION HANDISPORT » en conformité avec les textes de l'I.P.C. <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/>

Dispositions concernant l'affiliation à la Fédération Française Handisport (F.F.H.)

Toute association sportive, club ou section désirant participer aux compétitions organisées par la Fédération Française Handisport doit être affiliée à celle-ci, sauf dispositions particulières (organisations communes, convention de partenariat, ...). <http://www.handisport.org/affilier-son-club/>

Dispositions concernant les licences et mutations

Lors des compétitions, les participants devront être en possession d'une pièce d'identité (obligatoire en cas de contrôle anti-dopage) et de leur licence fédérale « COMPETITION » de la saison sportive en cours (validée) ou d'une attestation fédérale pour participer aux épreuves.

En cas de non-présentation de la licence « COMPETITION » ou d'une attestation la justifiant, lors du contrôle par le secrétariat de la commission natation, la nageuse ou le nageur ne pourra participer aux épreuves.

Les demandes de mutation en cours de saison ne seront possibles que durant la période du 1^{er} janvier au 31 janvier de la saison en cours. En dehors de cette période seules les mutations pour raisons exceptionnelles seront étudiées (déménagement, changement professionnel, changement scolaire, ...).

Dispositions concernant la classification

Déficiences physiques

Contexte

A la vue de la multiplicité des handicaps, de la spécificité de chaque déficience, on peut, à juste titre, s'interroger sur l'organisation des épreuves et les moyens à mettre en œuvre pour que tous les compétiteurs soient sur un pied d'égalité au départ de chaque course.

Rappel

Suite à l'évolution du système de classification internationale l'ensemble des nageuses et nageurs évoluant sur la scène internationale ont dû repasser en classification. Il en est de même au niveau national, pour lequel l'ensemble des nageurs doit être revu.

Organisation de la classification en France

La classification, étape importante, se déroule désormais sur deux temps dédiés, **hors compétition**, afin d'éviter toute frustration, déception et stress supplémentaire qui peuvent être générés par la classification durant une compétition.

Session 1 : 1^{er} trimestre de la saison en cours (avant le Championnat de France 25m.)

Session 2 : 2nd trimestre de la saison en cours (avant le Championnat de France 50m.)

En amont :

Communiquer les éléments listés ci-dessous à l'adresse suivante : classification.natation@handisport.org

- Photo d'identité au format JPEG
- Copie de la pièce d'identité
- Document eligibility agreement complété en version anglaise
- Document de renseignement médicaux en version française ou anglaise
- ASIA test pour les sportifs atteints d'une lésion médullaire

Le jour de la classification :

Le protocole d'évaluation est composé de trois parties :

1^{ère} partie : Le Test médical

Il consiste en une évaluation de la force musculaire (Testing), des déficits articulaires, de la mesure des membres pour les amputés et de l'évaluation des troubles de la coordination ou de la spasticité. Pour les blessés médullaires, la connaissance du niveau de l'atteinte vertébrale est essentielle. Cet examen est pratiqué par un médecin spécialisé ou un kiné.

2^{ème} partie : Le Test en situation dans l'eau

Il confirme la présence des déficiences motrices et leur répercussion dans l'accomplissement du geste technique dans les quatre nages, au plongeon (ou départ dans l'eau) et aux virages. Il permet de noter si des adaptations réglementaires lors des épreuves sont justifiées. Ce test est mis en place par un technicien de la natation.

3^{ème} partie : La confirmation pendant les épreuves

Cette étape n'est pas systématique. Elle n'a lieu que dans le cas où les classificateurs estiment que le nageur ou la nageuse doit être observé en compétition. La classification obtenue à l'issue du test médical et du test dans l'eau fera office de classification officielle dès la fin de la session de classification avec un code « P » pour provisoire. L'athlète disposera de sa classification définitive à l'issue de la compétition où il sera observé.

A l'issue de la classification :

Le sportif ayant participé à une classification nationale se verra attribuer à l'issue de celle-ci, ses classes de handicap en « S », « SB » et « SM ».

Ces classifications seront complétées des annotations suivantes :

« C » : signifie que la classe de l'athlète est définitive

« R » : signifie que la classe de l'athlète devra être réévalué. Le code « R » sera systématiquement accompagné d'une date indiquant l'année à laquelle le sportif devra être revu en classification.

« P » : signifie que la classe de l'athlète est officielle mais provisoire, celle-ci devant faire l'objet d'une observation en compétition.

Les résultats de la classification seront communiqués sur le site de la commission natation, sous 48h à l'issue de la fin de la session classification, à l'adresse suivante : <http://www.natation-handisport.org/>

Proteste et demande de révision :

Dans le cas où la sportive ou le sportif demande une révision de leur classification, cette demande devra être obligatoirement accompagnée d'un dossier médical appuyant la demande de révision ou de protestation.

Déficience sensorielle

Déficients visuels

Pour les déficients visuels, cette classification est effectuée par un médecin ophtalmologiste et codifiée en 3 classes (S11 à S13).

Vous trouverez la liste des classificateurs ci-dessous :

- Georges CHALLE,	Paris	Mail : georges.challe@gmail.com	Tél : 060312610
- Marie Annick THOZET,	Angers	Mail : Ma.thozet@gmail.com	Tél : 0613913884
- Thomas BATAN,	Toulouse	Mail : thomasbatan.orthoptie@gmail.com	Tél : 0642564678
- Priscilla WEISS,	Strasbourg	Mail : schahlpriscilla@hotmail.fr	Tél : 0675428497
- Maxime SAINT JEAN,	Nice	Mail : Maxime.orthoptiste@gmail.com	Tél : 0663247238
- Marc MELAYE,	Nantes	Mail : melayemarc@gmail.com	Tél : 0682382192
- Cloé CLAVEL,	Paris	Mail : clclavel@gmail.com	Tél : 0680573738

Déficients auditifs

Pour les déficients auditifs, cette classification est effectuée par un médecin référent du C.C.S.S.F. Pour ce faire un audiogramme devra être envoyé à l'adresse : classification.natation@handisport.org

En conclusion

Le passage à la classification pour un compétiteur est obligatoire. Il est effectué de manière précise au niveau national par les classificateurs agréés, et sera revu systématiquement en cas de participation à une épreuve internationale

Remarques et précisions :

- Les classifications réalisées lors de la C.N.C. ou lors de tout autre évènement feront office de pré-classification.
- Seule la classification réalisée lors des sessions de weekend organisées par la commission sera considérée comme une classification nationale.
- A partir de la saison 2022/23 les nageurs des catégories junior et senior ne disposant pas d'une classification nationale ne pourront pas prétendre à un podium lors des championnats de France.
- Les classifications seront réalisées par des classificateurs formés dont la liste sera communiquée au début de chaque saison sportive sur le site de la commission natation au sein de l'onglet « classification ».
- Les classifications pourront être réalisées par des classificateurs en formation. Dans ce cas, celles-ci seront réalisées sous la supervision d'André Christians et/ou de Sven Decastecker (classificateurs internationaux)
- André Christians sera en charge sur la prochaine paralympiade de l'ensemble des formations et révisions de formation en lien avec la classification.

Anticipation sur la composition d'un jury

Le club support d'une compétition devra s'assurer qu'il pourra disposer d'officiels à jour de leur formation et recyclage. La liste des officiels (classés par département) est librement consultable sur le site de la commission natation :

<http://www.natation-handisport.org> > Officiels et Réglementation > Officiels (<http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/>)

- Pour les officiels A : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-a/>
- Pour les officiels B : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-b/>

Seuls les officiels formés et étant à jour de leur recyclage pourront être admis comme officiels FFH. Cette règle est impérative pour le(s) juge-arbitre(s). Le jury peut être complété, si besoin, par des officiels FFN.

En cas de difficultés, merci de le signaler en amont de la compétition au référent officiel.

Résultats des compétitions.

A l'issue de chaque compétition de référence régionale (plot du C.N.C.), la commission régionale transmettra les résultats par voie informatique à la commission nationale (natation@handisport.org) dans les 3 jours qui suivent la compétition :

- Les résultats de la compétition au format .pdf et .xls(x).
- La feuille de la composition du jury au format .pdf ou .xls(x).

NB : Les fiches de course, préalablement vérifiées par le responsable régional, seront conservées par celui-ci jusqu'à la fin de la saison.

Forfaits et pénalités financières

Les forfaits pourront être déclarés jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves de la réunion.

Au-delà de la limite de dépôt des forfaits, tout nageur engagé sur une compétition, qui ne se présenterait pas au départ d'une épreuve sur laquelle il est engagé le jour de la compétition, sera sanctionné d'une pénalité financière de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

S'il est établi qu'il s'agit d'une décision médicale constatée par une personne habilitée, cette pénalité ne sera pas appliquée.

La nageuse ou le nageur sera considéré comme forfait sur l'ensemble des épreuves de la compétition et des compétitions à venir tant que l'amende de 50 euros ne sera pas réglée.

Pour les épreuves ayant un temps d'engagement limité, tout dépassement de ce temps sera sanctionné par une amende de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

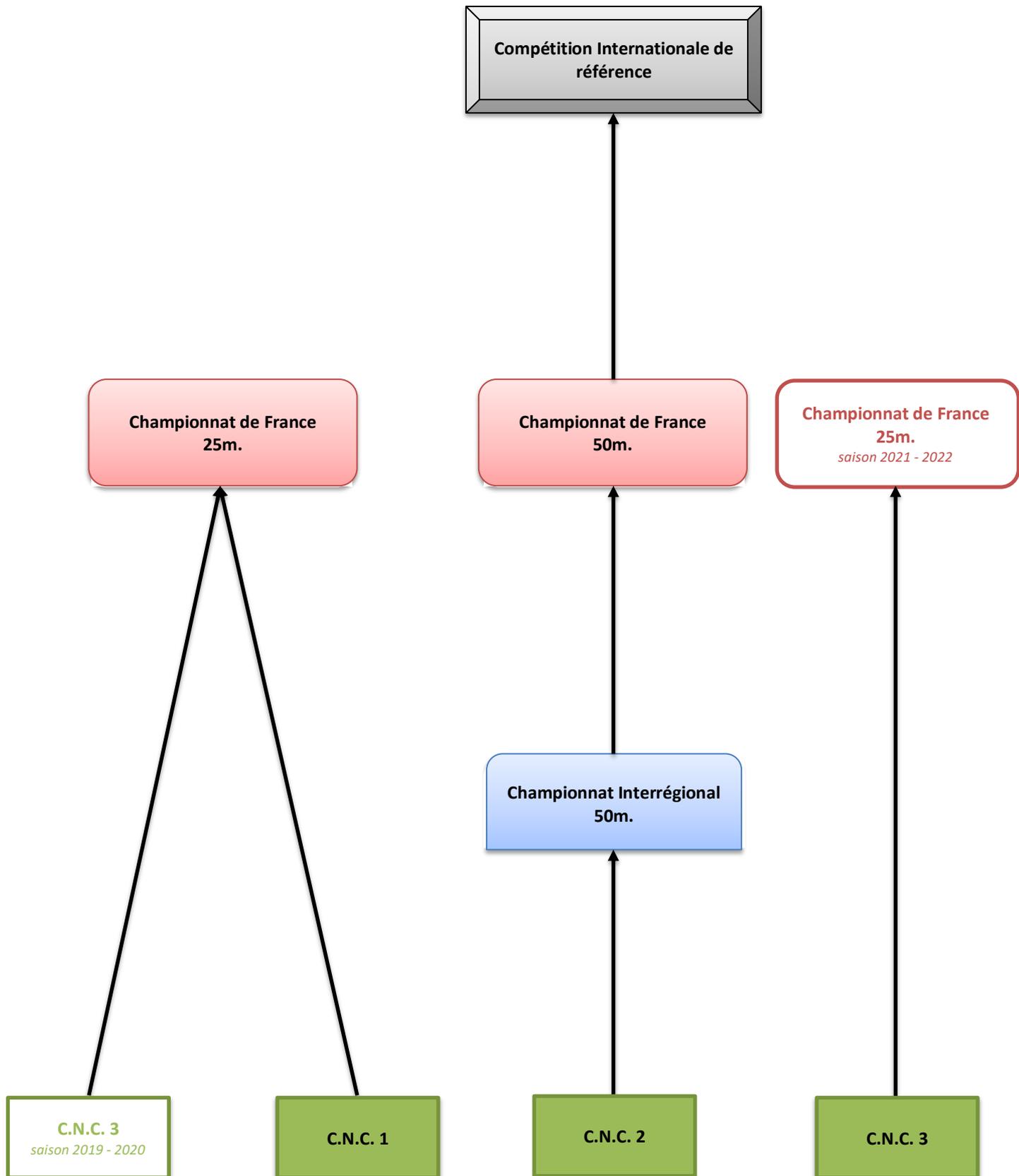
Toute somme non payée par le club dans un délai de 15 jours à partir de la date d'envoi de la notification de la pénalité financière entraînera la suspension du club concerné. Celle-ci entrera en vigueur à partir de la première compétition fédérale qui suivra l'épreuve ayant fait l'objet de la pénalité financière.

Les droits d'engagement comme les forfaits restauration et/ou hébergement déjà versés resteront acquis à l'organisateur quel que soit le motif du forfait déclaré après la date limite d'inscription à la compétition.

Qualification aux compétitions de référence Nationale et Internationale

- La participation au 3^{ème} plot du C.N.C. de la saison 2019-2020 et/ou au 1^{er} plot du C.N.C. 2020-2021 est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification au Championnat de France 25m 2020.
- La participation au Championnat Interrégional 2020-2021 est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification au Championnat de France 50m 2021.
- La participation aux Championnats de France 25m et 50m est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification aux compétitions de référence Internationale.
- En cas d'impossibilité de participation à l'un des plots C.N.C. organisés par sa région, toute nageuse ou nageur a la possibilité, avec l'accord de son club et de la commission régionale concernée, de participer au plot équivalent d'une autre région.
- Les nageuses et nageurs résidant et s'entraînant dans les D.O.M. / T.O.M. et pays étrangers, devront faire suivre leurs résultats à la commission nationale dans les périodes correspondant aux organisations des plots C.N.C. et Championnats concernés. Les nageuses et nageurs dans ce cas de figure devront le signaler à la commission natation en début de saison.

Architecture générale de la saison sportive 2020-2021



RÈGLEMENT COMPÉTITIONS NATIONALES

LES CATÉGORIES D'ÂGES 2020-2021

SAISON 2020 – 2021		
AVENIR	12 ans et moins	2009 et après
JEUNE	13-16 ans	2005 – 2008
JUNIOR	17-20 ans	2001 – 2004
SENIOR	21-44 ans	1977 – 2000
MASTER	45 ans et plus	1976 et avant

L'année d'âge est déterminée par rapport aux deuxième et troisième tiers de la saison sportive. Elle se juxtapose à la période scolaire. Pour la saison 2020-2021, c'est sur 2021 que sont donc calculées les années d'âge.

LES COMPÉTITIONS 2020-2021

Niveau Régional

Premier plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le samedi 19 septembre et le dimanche 18 octobre 2020 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m 2020

Deuxième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le samedi 16 janvier et le dimanche 07 février 2021 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat Interrégional 50m 2021

Troisième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le samedi 12 juin et le dimanche 04 juillet 2021 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m 2021

Niveau Interrégional

Championnat Interrégional 50m

Date : samedi 20 et dimanche 21 mars 2021

Lieu : 1 : Aix-en-Provence (13)

2 : à déterminer

Niveau National

Championnat de France 25m.

Date : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020

Lieu : Angers (49)

Championnat de France 50m.

Date : samedi 29 et dimanche 30 mai 2021

Lieu : Limoges (87)

Niveau International

Calendrier à venir (en attente du calendrier W.P.S.)

Challenge Natation Course (C.N.C.)

Compétition de référence régionale

Premier plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le samedi 19 septembre et le dimanche 18 octobre 2020 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m 2020

Deuxième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le samedi 16 janvier et le dimanche 07 février 2021 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat Interrégional 50m 2021

Troisième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le samedi 12 juin et le dimanche 04 juillet 2021 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m 2021

Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région.

Bassin : 25m. ou 50m. couvert

Chronométrage : Laisser à la discrétion de l'organisation en accord avec la commission natation régionale

Considérations générales

Voir « Règlementation commune aux compétitions Handisport natation ».

Préambule

Le Challenge Natation Course (C.N.C.) est un ensemble d'épreuves concernant toutes les structures de la Fédération Française Handisport (F.F.H.).

Les compétitions rentrant dans le calcul des points pour le Challenge Natation Course sont les 3 plots du C.N.C.

Les séries seront mixtes et établies en fonction des temps d'engagements.

Pour les nageurs de la catégorie Avenir une session de passage du Sauv'nage sera mise en place en début de réunion.

L'ensemble des nageuses et nageurs de la catégorie Avenir pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves au programme de la compétition. En revanche, ils ne pourront être récompensés que sur les épreuves paralympiques liées à leur classe de handicap.

Les commissions régionales pourront mettre en place des épreuves hors concours lors des C.N.C. (25m., épreuves pour les non-éligible, ...) dans la mesure où les nageurs évoluent en autonomie dans le bassin.

Dates des compétitions

Les dates sont fixées et gérées par les commissions régionales dans le respect des périodes d'organisation et en concertation avec les clubs.

Règlementation propre aux plots du C.N.C.

- Afin de permettre à certains centres de participer aux plots du C.N.C., ceux-ci pourront organiser une compétition supplémentaire spécifique à une date de leur choix, en concertation avec leur commission régionale et à condition que cette date se situe dans la période d'organisation définie.
- La composition minimum d'un jury pour tous les plots du C.N.C. sera :
 - 1 officiel A
 - 4 officiels B
 - Le chronométrage peut être assuré par des officiels C (minimum 2 par ligne).
- La feuille de jury devra indiquer pour chaque officiel, s'il est agréé F.F.N. et/ou F.F.H. Les élèves officiels seront identifiés en tant que tels.
- Seuls les officiels formés et à jour de leur recyclage pourront être admis comme officiels FFH. Cette règle est impérative pour le(s) juge-arbitre(s).

La liste des officiels (classés par département) est librement consultable sur : <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/>

- Pour les officiels A : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-a/>
- Pour les officiels B : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-b/>
- Chaque club participant et ayant plus d'un nageur engagé sur le plot du C.N.C., s'engage à fournir un officiel ou un élève officiel pour faire partie du jury de ce même plot.
- Tout manquement à cette règle entraînera une sanction financière de 50€ à l'ordre du comité régional organisateur.

Inscriptions aux plots du C.N.C.

Les inscriptions se feront à l'aide du fichier d'inscription « Meet Manager ».

Les frais d'engagements aux plots du C.N.C. sont de 1€ par course par nageur au bénéfice de la commission régionale.

A partir de ces éléments, elle pourra éditer un programme de séries propre à sa région ainsi que les fiches de course.

Programme des différents plots

	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3-4 NAGES*		Relais 4x 100m	
	50	100	50	100	50	100	50	100	200	400	150	200	Nage Libre	4 Nages
S1			X	X	X		X	X	X				34 points	34 points
S2			X	X	X		X	X	X					
S3			X	X	X		X	X	X		X			
S4			X	X		X	X	X	X		X			
S5	X		X	X		X	X	X	X			X		
S6	X			X		X	X	X		X		X		
S7	X			X		X	X	X		X		X		
S8		X		X		X	X	X		X		X		
S9		X		X		X	X	X		X		X		
S10		X		X			X	X		X		X		
S11		X		X		X	X	X		X		X		
S12		X		X		X	X	X		X		X		
S13		X		X		X	X	X		X		X		
S15	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		

* Lire SB / SM

Nota : L'ordre du déroulement du programme est laissé au libre choix de l'organisateur.

Les nageuses et nageurs de la catégorie AVENIR sont autorisés à participer à l'ensemble des épreuves du programme. (Indépendamment de la classe de handicap à laquelle ils appartiennent). Néanmoins, les nageuses et nageurs de la catégorie AVENIR seront récompensés seulement sur les épreuves paralympiques liées à leur classe de handicap.

Il est souhaitable que chaque nageur de la catégorie Avenir débute par le passage du Sauv'nage.

Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (mise à jour au 12/01/2018).

Classement

Lors de chaque plot

Pour chaque plot, les classements s'établiront par nage, par catégorie d'âge, par points, tout handicap et sexe confondus.

Du Challenge Natation Courses

Le classement final du Challenge Natation Course (C.N.C.) se fera par le cumul de tous les points acquis par la nageuse ou le nageur pendant les épreuves individuelles (hormis les hors- concours) lors des 3 plots du C.N.C. de la saison 2020-2021.

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (mise à jour au 12/01/2018).

Récompenses

Lors de chaque plot

Une remise de récompenses régionales Mixtes pour les catégories d'âge Avenir, Jeune et Junior pourra être mise en place. Les médailles seront fournies par la commission nationale aux commissions régionales.

ATTENTION : Les nageuses et nageurs des catégories S15, SB15, SM15 seront récompensés uniquement sur les épreuves au programme de la catégorie S10, SB9, SM10.

Lors du Challenge Natation Course

Lors du premier plot du C.N.C. 2021-2022, les récompenses du Challenge Natation Course national 2020-2021 seront remises dans les régions respectives des récompensés :

- 1^{er}, 2nd et 3^{ème} AVENIR (mixte)
- 1^{er}, 2nd et 3^{ème} JEUNE (mixte)
- 1^{er}, 2nd et 3^{ème} JUNIOR (mixte)
- 1^{er}, 2nd et 3^{ème} SENIOR (mixte)
- 1^{er}, 2nd et 3^{ème} MASTER (mixte)

Résultats

A l'issue de chaque plot du C.N.C., la commission régionale transmettra les résultats par voie informatique à la commission nationale (natation@handisport.org) dans les 3 jours qui suivent la compétition :

- Les résultats de la compétition au format .pdf et .xls(x).
- La feuille de la composition du jury au format .pdf ou .xls(x).

NB : Les fiches de course, préalablement vérifiées par le responsable régional, seront conservées par celui-ci jusqu'à la fin de la saison.

Championnat Interrégional 50m

Compétition de référence interrégionale

Date : 20 et 21 mars 2021

Lieu : 1 : Aix-en-Provence (13)

2 : Lieu à déterminer

Bassin : 50 m

Chronométrage : Automatique

Considérations générales

Voir « Règlementation commune aux compétitions Handisport natation ».

Préambule

Cette compétition intermédiaire sera l'unique moment permettant de se qualifier au Championnat de France 50m.

Contenu du programme

1^{ère} réunion

- 50 m papillon Mixte classes S5 à S7 & S15
- 100 m dos Mixte classes S1 à S15
- 50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 & SB15
- 100 m nage libre Mixte classes S1 à S15
- 150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
- 200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

2^{nde} réunion

- 50 m nage libre Mixte classes S1 à S15
- 100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15
- 50 m dos Mixte classes S1 à S5 & S15
- 100 m papillon Mixte classes S8 à S15
- 200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 & S15
- 400 m nage libre Mixte classes S6 à S15
- Relais 4 x 100 Nage Libre Mixte 34pts.
- Relais 4 x 100 4 Nages Mixte 34pts.

Attention : En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Qualification

Sont autorisés à participer :

- Les nageuses et les nageurs ayant participé au deuxième plot du C.N.C. 2020-2021.

Ils peuvent s'engager et participer uniquement aux épreuves auxquelles ils ont pris part lors du second plot du C.N.C. sans avoir été disqualifiés.

Relais

Chaque club et/ou région pourra présenter jusqu'à deux équipes de relais mixte par épreuve du programme.

Les équipes de relais devront être composées obligatoirement de deux nageuses et de deux nageurs.

Les nageuses et nageurs participants aux relais devront obligatoirement avoir réalisé une qualification individuelle pour le Championnat Interrégional 50m 2020-2021 lors du 2nd plot du C.N.C.

Inscriptions

Coût d'inscription

Les frais d'engagement au Championnat Interrégional 50m sont de 3€ par course par nageur au bénéfice de la commission régionale organisatrice.

Officiels

Chaque club participant et ayant plus d'un nageur engagé au Championnat Interrégional 50m. s'engage à fournir un officiel ou une personne volontaire à se former comme officiel pour faire partie du jury de ce même plot.

Tout manquement à cette règle entraînera une sanction financière de 50€ à l'ordre du comité régional organisateur.

Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

Classement

Les classements de chaque épreuve se feront à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve lors de la compétition. **L'ensemble des classements par épreuves sera mixte et par catégorie d'âge.**

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.

Récompenses

Une remise de récompenses Interrégionales Mixtes par catégorie d'âge sera mise en place. Les médailles seront fournies par la commission nationale aux commissions régionales. Ces remises de récompenses devront appliquer les modalités de remises de récompenses du Championnat de France 50m.

ATTENTION : Les nageuses et nageurs des catégories S15, SB15, SM15 seront récompensés uniquement sur les épreuves au programme de la catégorie S10, SB9, SM10.

LES INTERRÉGIONS



Championnat de France 25m.

Compétition de référence nationale

Date : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020

Lieu : Angers (49)

Bassin : 25 m couvert

Chronométrage : Automatique

Considérations générales

Voir « Règlementation commune aux compétitions Handisport natation ».

Préambule

Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des nageuses et nageurs, la mise en place du Championnat de France 25m vise à atteindre les objectifs suivants :

- développer la polyvalence des nageuses et nageurs dans les quatre nages ;
- valoriser les nageuses et/ou nageurs les plus polyvalents ;

Le Championnat de France 25m est une compétition nationale regroupant les nageuses et nageurs des catégories d'âges JEUNE, JUNIOR, SENIOR et MASTER.

Attention : sur cette compétition les catégories SENIOR et MASTER seront rassemblées.

Pour se qualifier, les nageuses et nageurs de la catégorie d'âge AVENIR pourront être surclassés dans la catégorie d'âge JEUNE.

Programme paralympique par classes de handicap

	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3-4 NAGES*	
	50	100	50	100	50	100	50	100	200	400	150	200
S1			X	X	X		X	X	X			
S2			X	X	X		X	X	X			
S3			X	X	X		X	X	X		X	
S4			X	X		X	X	X	X		X	
S5	X		X			X	X	X	X			X
S6	X			X		X	X	X		X		X
S7	X			X		X	X	X		X		X
S8		X		X		X	X	X		X		X
S9		X		X		X	X	X		X		X
S10		X		X			X	X		X		X
S11		X		X		X	X	X		X		X
S12		X		X		X	X	X		X		X
S13		X		X		X	X	X		X		X
S15		X		X		X	X	X		X		X

*Lire SB / SM

Sauf cas particuliers, pour se qualifier, chaque nageuse ou nageur, devra à minima prendre part à l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve.

Sauf cas particuliers, lors du championnat de France, chaque nageuse ou nageur qualifié, devra à minima prendre part, en séries, à l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve et hors le 100m Nage Libre, épreuve réservée aux finalistes seulement.

Qualification

Le Championnat de France 25m réunira les nageuses et nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR et SENIOR (MASTER) ayant participé obligatoirement au 3^{ème} plot du C.N.C. 2019-2020 et/ou 1^{er} plot du C.N.C. 2020-2021.

Chaque nageuse ou nageur pour prétendre à être qualifié, devra à minima avoir nagé lors du plot n°3 de la saison 2019-2020 et/ou du plot n°1 de la saison 2020-2021, l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve (cf. tableau ci-dessus).

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour les qualifications, sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel disponible sur le site natation-handisport.org > COMPETITION > MASTER LIST NATATION HANDISPORT.

La moyenne des points prise en compte pour les qualifications sera calculée sur la base des points maximum obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve.

Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, l'épreuve où ils ont obtenu le moins de points ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.

En cas de disqualification sur une épreuve, cette épreuve marquera 0 point.

CAS PARTICULIERS :

- Pour prétendre à la qualification. Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM devront prendre part à l'ensemble de leur programme paralympique soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 – 100 – 400 Nage libre.
- Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en S ne pourront pas prétendre à une qualification pour le Championnat de France 25m puisqu'ils ne peuvent pas participer à la finale.

Exemple : Pour prétendre à la qualification. Une nageuse S3 / SB1 / SM2 devra avoir nagé à minima 5 des 6 épreuves suivantes : 50 – 100 – 200 Nage libre ; 50 Brasse ; 50 – 100 Dos.

Si cette nageuse prend part à l'ensemble des 6 épreuves, la moyenne sera calculée à partir des points obtenus sur les 5 épreuves où elle aura obtenu le plus de points.

A l'issue des deux plots qualificatifs, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 32 MIXTE Jeunes à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Juniors à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Senior - Master à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.

Inscriptions

Coût d'inscription

Les frais d'engagements pour cette compétition sont de 15€ par sportif pour l'ensemble de ses épreuves au programme de la compétition.

Les frais d'engagements sont au bénéfice de la commission régionale organisatrice.

Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

En dessous de 1 point, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Classement

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour cette compétition sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel.

Qualification en finale :

La moyenne des points prise en compte pour les qualifications en finale sera calculée sur la base des points maximum obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve.

Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, l'épreuve où ils ont obtenu le moins de points ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.

En cas de disqualification sur une épreuve, cette épreuve marquera 0 point.

CAS PARTICULIERS :

- Pour les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM la moyenne sera calculée à partir des points obtenus sur l'ensemble de leur programme paralympique moins le 100m Nage Libre soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 et 400 Nage libre.
- En cas d'égalité pour rentrer en finale, le nageur le plus jeune sera sélectionné pour participer à celle-ci.

Finale A TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES (d'âges) seront qualifiés pour la TOUTES CATEGORIES.

Cette finale prime sur toutes les autres. Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale Toutes Catégories (T.C.).

Cette finale donne accès en priorité au podium Toutes Catégories et pourra donner accès aux podiums Junior et Jeune à condition que les critères d'accès à ceux-ci soient respectés.

Finale JUNIOR

Les 8 nageuses ou nageurs JUNIOR suivant les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JUNIOR.

Cette finale pourra donner accès au podium Juniors.

Finale JEUNE

Les 8 nageuses ou nageurs JEUNE suivant les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JEUNE.

Cette finale pourra donner accès au podium Jeune.

Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 nageuses ou nageurs suivant les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour les finales JUNIOR et JEUNE seront qualifiés pour la Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge).

Cette finale ne donnera accès à aucun podium.

Récompenses

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale (hors finale B Toutes Catégorie (d'âges)) sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums.

Les points obtenus lors des finales par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves leur ayant permis d'accéder à la finale.

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

Accès au podium Toutes catégories (d'âge)

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories, peuvent prétendre au podium Toutes catégories.

Les 3 nageuses ou nageurs ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium Toutes catégories (1^{er}, 2nd et 3^{ème} TOUTES CATEGORIES mixte).

Le Podium Toutes Catégories prévaut sur les Podiums Junior et Jeune.

Accès au podium Junior

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories ou Junior, peuvent prétendre au podium Junior.

Les nageuses et nageurs de la catégorie Junior étant récompensés en Toutes catégories ne pourront prétendre à ce podium.

Les 3 nageuses ou nageurs Junior ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium Toutes catégories auront accès au podium Junior (1^{er}, 2nd et 3^{ème} JUNIOR mixte).

Accès au podium Jeune

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories ou Jeune, peuvent prétendre au podium Jeune.

Les nageuses et nageurs de la catégorie Jeune étant récompensés en Toutes catégories ne pourront prétendre à ce podium.

Les 3 nageuses ou nageurs Jeune ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium Toutes catégories auront accès au podium Jeune (1^{er}, 2nd et 3^{ème} JEUNE mixte.)

Programme

1^{ère} réunion

Séries

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5

400 m nage libre Mixte classes S6 à S15

Échauffement – Récupération

50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3

100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 – SB11 à SB15

3^{ème} réunion

Séries

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15

Échauffement – Récupération

150 m 3 nages Mixte classes SM3 et SM4

200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

2^{ème} réunion

Séries

50 m dos classes S1 à S5

100 m papillon classes S8 à S15

50 m papillon classes S5 à S7

Échauffement – Récupération

100 m dos classes S1 à S4 et S6 à S15

4^{ème} réunion

Finales

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 B TOUTES CATEGORIES

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 A TOUTES CATEGORIES

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Qualification au championnat de France 25m. en fonction de sa classification

	cat. âge	S	SB	SM	50 Pap	100 Pap	50 Dos	100 Dos	50 Bra	100 Bra	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	150 3N	200 4N	NB	Pour prétendre à la qualification au Championnat de France 25m. doit participer à minima à :
OLIVIER	Sen	2	2	2			1	1	1		1	1	1				6	5 épreuves sur les 6 épreuves de son programme paralympique
BRYAN	Jeu	3	2	3			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
AUDREY	Jun	3	3	3			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SOUFIANE	Mas	3	4	3			1	1		1	1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
FATOU	Ave	4	3	4			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ELODIE	Jun	4	4	4			1	1		1	1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
JACK	Mas	5	3	4	1		1		1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
CAROLINE	Ave	5	4	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PRASONG	Sen	5	5	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NAFISA	Jeu	5	6	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
JULIEN	Sen	6	4	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NATHALIE	Jeu	6	5	6	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
MARIE	Jun	6	6	6	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PAUL	Mas	6	7	6	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
QUENTIN	Ave	7	5	6	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SIMON	Jun	7	6	7	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ADELINÉ	Mas	7	7	7	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SWAN	Ave	7	8	7	1			1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
EMMA	Sen	8	6	7		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
HENRI	Jeu	8	6	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NICOLAS	Sen	8	7	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ADELINÉ	Jeu	8	8	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
BRICE	Jun	8	9	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
MOHAMED	Mas	9	7	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
DAMIEN	Ave	9	8	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
STEPHANE	Jun	9	8	9		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
GAELLE	Mas	9	9	9		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
VIRGINIE	Ave	9	N.E.	N.E.		1		1			1	1	1				5	à l'ensemble des 5 épreuves de son programme paralympique
ROSE	Sen	10	8	9		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
EMMANUEL	Jeu	10	8	10		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ROMANE	Sen	10	9	8		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PIERRE	Jeu	10	9	10		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
LUC	Jun	10	N.E.	N.E.		1		1			1	1	1				5	à l'ensemble des 5 épreuves de son programme paralympique
AURELIEN	Mas	11	11	11		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SAMI	Ave	12	12	12		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
LORENE	Jun	13	13	13		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
FABIEN	Mas	15	15	15		1		1		1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves du programme paralympique S10

Exemple de déroulé de compétition

Exemple :

		PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3-4 NAGES*		A l'issue des séries		A l'issue de la Finale	
		50	100	50	100	50	100	50	100	200	400	150	200	Moy	Class ^t	Moy	Class ^t
Olivier	S1			336	244	301		500						345	14		
Bryan	S2			564	492	512				324				473	11		
Audrey	S3			602	608	614		589	671	607				604	4	615	3
Soufiane	S4			608	602		592		614	502		517		564	6	573	7
Fatou	S5			592			616	536	664	411			623	556	8	574	6
Elodie	S6	832			742		693		646		577		538	676	1	671	1
Jack	S7	424					796	574	581		631		672	619	3	613	5
Caroline	S8		612		320		314	466			422		411	427	12		
Prasong	S9		902		682		315		572		588		672	632	2	622	2
Nafisa	S10		304					432			478		437	413	13		
Julien	S11				119		121	914	863		824		848	565	5	615	4
Natalie	S12		576				604	508	516		582		541	562	7	555	8
Marie	S13		492		480		608	572			613			553	9		
Paul	S15		368		307			618			608		604	501	10		

*Lire SB / SM

Championnat de France 50m Open

Compétition de référence nationale

Date : 29 et 30 mai 2020

(Une réflexion pour une organisation de cette compétition sur 3 jours est actuellement menée. Une information sera communiquée s'il devait y avoir un ou des changements.)

Lieu : Limoges (87)

Bassin : 50 m

Chronométrage : Automatique

Considérations générales

Voir « Règlementation commune aux compétitions Handisport natation ».

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, la participation à ce championnat est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Manifestation intégrée au planning de la paralympiade PARIS 2024 (2021-2024) c'est l'occasion de retrouver un véritable événement toutes catégories mixte. Les meilleur(e)s français(e)s se confrontent tous sur chaque spécialité dans un même bassin. L'ouverture vers l'internationale viendra renforcer cette adversité.

Programme

JOUR 1

1^{ère} réunion

Séries

50 m papillon Mixte classes S5 à S7 & S15*
100 m dos Mixte classes S1 à S15
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 & SB15*
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

2^{ème} réunion

Finales

50 m papillon Mixte classes S5 à S7 MASTER
50 m papillon Mixte classes S5 à S7 JEUNE
50 m papillon Mixte classes S5 à S7 JUNIOR
50 m papillon Mixte classes S5 à S7 TC
100 m dos Mixte classes S1 à S15 MASTER
100 m dos Mixte classes S1 à S15 JEUNE
100 m dos Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
100 m dos Mixte classes S1 à S15 TC

PODIUM 50 m papillon Mixte classes S5 à S7 MA/JE/JU/TC

50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 MASTER
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 JEUNE
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 JUNIOR
50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 TC

PODIUM 100 m dos Mixte classes S1 à S15 MA/JE/JU/TC

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MASTER
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 TC

PODIUM 50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3 MA/JE/JU/TC

150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 MASTER
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 JEUNE
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 JUNIOR
150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 TC

PODIUM 100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MA/JE/JU/TC

200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 MASTER
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 JEUNE
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 JUNIOR
200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 TC

PODIUM 150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4 MA/JE/JU/TC

Relais 4x100 4 Nages Mixte 34pts.

PODIUM 200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15 MA/JE/JU/TC

PODIUM Relais 4x100 4 Nages Mixte 34pts.

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

* Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront prendre part aux finales et avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.

Les 200 m de spécialité pour les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront être nagés lors du 200m 4N ou du 200m Nage Libre.

Annuel règlement Natation saison 2019-2020 – mis à jour le : 16 nov. 20

JOUR 2

3^{ème} réunion

Séries

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15
50 m dos Mixte classes S1 à S5 & S15*
100 m papillon Mixte classes S8 à S15
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 & S15*
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15

4^{ème} réunion

Finales

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MASTER
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR
50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 TC
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 MASTER
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 JEUNE
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 JUNIOR
100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 TC

PODIUM 50 m nage libre Mixte classes S1 à S15 MA/JE/JU/TC

50 m dos Mixte classes S1 à S5 MASTER
50 m dos Mixte classes S1 à S5 JEUNE
50 m dos Mixte classes S1 à S5 JUNIOR
50 m dos Mixte classes S1 à S5 TC

PODIUM 100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15 MA/JE/JU/TC

100 m papillon Mixte classes S8 à S15 MASTER
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 JEUNE
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 JUNIOR
100 m papillon Mixte classes S8 à S15 TC

PODIUM 50 m dos Mixte classes S1 à S5 MA/JE/JU/TC

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 MASTER
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 JEUNE
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 JUNIOR
200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 TC

PODIUM 100 m papillon Mixte classes S8 à S15 MA/JE/JU/TC

400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 MASTER
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 JEUNE
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 JUNIOR
400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 TC

PODIUM 200 m nage libre Mixte classes S1 à S5 MA/JE/JU/TC

Relais 4 x 100 Nage Libre Mixte 34pts.

PODIUM 400 m nage libre Mixte classes S6 à S15 MA/JE/JU/TC

PODIUM Relais 4 x 100 Nage Libre Mixte 34pts. MA/JE/JU/TC

Qualification

Le Championnat de France 50m réunira les nageuses et nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR SENIOR et MASTER ayant participé obligatoirement au Championnat Interrégionale.

Chaque nageuse ou nageur de la catégorie SENIOR pour prétendre à être qualifié, devra avoir réalisé la performance minimale d'accès aux Championnats de France 50m sur l'épreuve dite et figurer dans le classement national qualificatif.

Chaque nageuse ou nageur des catégories JEUNE, JUNIOR et MASTER pour prétendre à être qualifié, devra figurer dans le classement national qualificatif de leur catégorie d'âge respective.

Les nageuses et nageurs de la catégorie AVENIR pourront être surclassés dans la catégorie JEUNE s'ils remplissent les critères de la catégorie JEUNE.

A l'issue des Championnats Interrégionaux, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Jeune de l'épreuve.

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Junior de l'épreuve.

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Senior de l'épreuve et avoir réalisé la performance minimale d'accès aux Championnats de France 50m sur l'épreuve dite.

- Faire partie du TOP 16 MIXTE Master de l'épreuve.

Chaque nageuse ou nageur de la catégorie SENIOR peut participer aux épreuves pour lesquelles il s'est qualifié, plus une épreuve complémentaire.

Chaque nageuse ou nageur des catégories JEUNE, JUNIOR et MASTER peut participer aux épreuves pour lesquelles il s'est qualifié, plus une épreuve complémentaire.

Les nageuses et nageurs s'engagent avec les performances réalisées lors du Championnat Interrégional 50 m.

Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront prendre part aux finales et avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.

Détail des critères de qualification :

Grille de temps minimal d'accès au Championnats de France 50 m

Dames

D	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3 - 4 NAGES*	
	50m	100m	50m	100m	50m	100m	50m	100m	200m	400m	150m	200m
S1	02:45,92		02:33,28	04:27,82	04:14,84		02:17,02	04:58,94	11:30,31		14:42,18	
S2	02:45,80		02:22,63	04:01,74	02:45,08		02:06,59	04:27,34	09:57,72		12:48,29	
S3	02:27,04		02:11,47	03:45,24	02:15,33		01:42,97	03:32,77	07:14,40		08:19,84	
S4	01:58,03		01:56,01	03:08,80		03:53,63	01:22,55	02:56,54	06:23,05		07:28,67	
S5	01:45,06		01:49,53	03:03,12		03:39,10	01:15,89	02:42,06	05:51,83			05:54,63
S6	01:28,87			02:41,55		03:26,88	01:09,22	02:30,66		09:16,54		05:15,93
S7	01:26,12			02:34,47		03:16,63	01:06,63	02:21,36		08:38,31		05:06,04
S8		02:14,05		02:27,33		02:51,71	01:02,88	02:15,18		08:21,53		04:44,08
S9		02:10,43		02:16,08		02:48,87	00:59,51	02:07,77		08:03,97		04:27,77
S10		02:07,33		02:07,07			00:57,26	02:01,77		07:40,12		04:17,30
S11		02:28,97		02:25,62		03:06,30	01:01,63	02:14,11		08:36,13		04:51,85
S12		02:05,42		02:05,86		02:41,73	00:54,33	01:57,48		07:32,07		04:17,22
S13		02:02,17		02:06,94		02:45,43	00:54,98	01:58,06		07:32,90		04:13,67
S15	01:15,30	02:11,94	01:13,80	02:07,07	01:25,81	02:45,24	00:55,80	02:00,01	04:34,72	08:06,30		04:21,88

* lire SB ou SM

Messieurs

M	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3 - 4 NAGES*	
	50m	100m	50m	100m	50m	100m	50m	100m	200m	400m	150m	200m
S1	04:15,38		02:30,76	04:16,07	03:03,26		02:00,58	04:09,52	09:10,62		12:06,76	
S2	02:36,34		02:07,33	03:31,06	01:51,00		01:48,60	04:00,84	08:25,94		08:25,10	
S3	01:58,77		01:49,05	03:13,16	01:40,68		01:21,19	03:01,52	06:31,97		05:48,55	
S4	01:24,50		01:38,34	03:13,22		03:21,98	01:09,94	02:32,32	05:49,59		04:58,78	
S5	01:15,84		01:27,43	02:45,75		03:23,86	01:00,66	02:12,66	05:06,85			05:19,99
S6	01:05,86			02:20,46		02:57,82	00:55,16	02:02,61		08:37,47		04:35,72
S7	01:05,35			02:11,76		02:52,55	00:52,75	01:55,72		08:10,39		04:22,38
S8		01:44,50		02:05,09		02:35,33	00:49,89	01:48,35		07:34,94		04:01,83
S9		01:43,33		01:58,39		02:27,69	00:48,16	01:43,97		07:16,68		03:51,54
S10		01:38,65		01:52,80			00:45,16	01:37,88		06:51,44		03:39,88
S11		01:45,63		02:02,68		02:42,41	00:48,24	01:47,02		07:48,09		04:00,40
S12		01:36,81		01:46,48		02:24,73	00:43,92	01:35,68		06:56,87		03:34,68
S13		01:35,77		01:46,66		02:23,98	00:44,14	01:35,09		06:45,95		03:37,22
S15	00:55,81	01:41,43	01:04,48	01:53,76	01:05,92	02:28,13	00:45,74	01:39,41	03:48,18	07:13,94		03:44,70

* lire SB ou SM

Relais

Chaque club et/ou région pourra présenter jusqu'à deux équipes de relais mixte par épreuve du programme.

Les équipes de relais devront être composées obligatoirement de deux nageuses et de deux nageurs.

Les nageuses et nageurs participant aux relais devront obligatoirement avoir réalisé une qualification individuelle au championnat de France 50m.

Inscriptions

Coût d'inscription

Les frais d'engagements au Championnat de France 50m sont de 5€ par course par nageur au bénéfice de la commission régionale organisatrice.

Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

En dessous de 1 point, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Classement – Finale – Titre

Le classement de chaque épreuve se fera à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve lors de la compétition. En dessous de 1 point, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Si le nombre d'engagés sur l'épreuve au sein de la catégorie d'âge est supérieur à 8, la finale de la catégorie sur l'épreuve sera mise en place lors de la session suivante.

A l'issue des séries, les 8 meilleurs nageuses ou nageurs par catégorie d'âge et par épreuve seront qualifiés pour les finales Toutes Catégories, Junior, Jeune et Master.

En cas d'égalité pour rentrer en finale, un barrage sera proposé aux nageuses et/ou nageurs sur l'épreuve concernée.

Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale Toutes Catégories (T.C.)

Si le nombre d'engagés sur l'épreuve au sein de la catégorie d'âge est inférieur ou égal à 8, il n'y aura pas de finale pour cette catégorie d'âge sur l'épreuve.

En cas d'absence de finales par catégorie, une Finale B Toutes Catégories pourra être mise en place, si le nombre total d'engagés dans les catégories concernées est supérieur à 16.

Dans tous les cas, les finales par catégorie priment sur la finale B Toutes Catégories.

Nageurs étrangers : Seul 1 à 3 nageurs d'une sélection étrangère pourront prendre part aux finales A TC, JUNIOR, JEUNE et MASTER. Cette limite ne s'applique pas à la qualification en finale B Toutes Catégories.

A l'issue des Finales, le classement de chaque épreuve Toutes Catégories, Junior, Jeune et Master se fera à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve disputée.

Le podium Toutes Catégories prévaut sur les autres Podiums.

Dans le cas d'une absence de finale par catégorie, les podiums seront réalisés et remis à l'issue de la finale T.C.

Les podiums pourront être complétés par les nageurs ayant pris part aux séries selon le classement à l'issue de celles-ci et selon la règle du moins un.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France ou non prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'événement.

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.

Exemple : Sur le 50m papillon il y a 4 nageurs engagés en catégorie MASTER, 6 nageurs engagés en catégorie JEUNE, 7 nageurs engagés en catégorie JUNIOR et 12 nageurs engagés en catégorie SENIORS.

Soit :

Nageur A cat. MASTER (173pts)
Nageur B cat. MASTER (24pts)
Nageur C cat. MASTER (16pts)
Nageur D cat. MASTER (0,80pts)

Nageur E cat. JEUNE (666pts)
Nageur F cat. JEUNE (430pts)
Nageur G cat. JEUNE (270pts)
Nageur H cat. JEUNE (0,92pts)
Nageur I cat. JEUNE (0,89pts)
Nageur J cat. JEUNE (0,77pts)

Nageur K cat. JUNIOR (773pts)
Nageur L cat. JUNIOR (502pts)
Nageur M cat. JUNIOR (403pts)
Nageur N cat. JUNIOR (240pts)
Nageur O cat. JUNIOR (126pts)
Nageur P cat. JUNIOR (54pts)
Nageur Q cat. JUNIOR (7pts)

Nageur R cat. SENIOR (817pts)
Nageur S cat. SENIOR (575pts)
Nageur T cat. SENIOR (398pts)
Nageur U cat. SENIOR (386pts)
Nageur V cat. SENIOR (361pts)
Nageur W cat. SENIOR (207pts)
Nageur X cat. SENIOR (166pts)
Nageur Y cat. SENIOR (132pts)
Nageur Z cat. SENIOR (98pts)
Nageur AA cat. SENIOR (80pts)
Nageur AB cat. SENIOR (78pts)
Nageur AC cat. SENIOR (53pts)

A l'issue des séries, les nageuses et nageurs qualifiés pour la finale Toutes Catégories sont communiqués.

Soit :

Nageur R cat. SENIOR (817pts)	→ réalise 823pts en finale	→ 1 ^{er} TOUTES CATEGORIES
Nageur K cat. JUNIOR (773pts)	→ réalise 770pts en finale	→ 2 nd TOUTES CATEGORIES
Nageur E cat. JEUNE (666pts)	→ réalise 700pts en finale	→ 3 ^{ème} TOUTES CATEGORIES
Nageur S cat. SENIOR (575pts)	→ réalise 550pts en finale	→
Nageur L cat. JUNIOR (502pts)	→ réalise 402pts en finale	→ 1 ^{er} JUNIOR
Nageur F cat. JEUNE (430pts)	→ réalise 470pts en finale	→ 1 ^{er} JEUNE
Nageur M cat. JUNIOR (403pts)	→ réalise 490pts en finale	→ 2 nd JUNIOR
Nageur T cat. SENIOR (398pts)	→ réalise 380pts en finale	→

En revanche, en raison d'un nombre d'inscrits inférieur à 8, il n'y aura pas de finale MASTER, JEUNE et JUNIOR.

Si les nageurs des catégories MASTER, JEUNE et JUNIOR participant à la finale ne sont pas classés parmi les 3 premiers, leur performance de la finale sera reversée au classement de leur catégorie d'âge.

S'ils sont médaillés, le classement des catégories MASTER, JEUNE et JUNIOR est réalisé selon la règle du minus one. Les podiums pourront être complétés par les nageurs ayant pris part aux séries selon le classement à l'issue de celles-ci.

Soit :

Nageur N cat. JUNIOR (240pts) en série	→ 3 ^{ème} JUNIOR
Nageur G cat. JEUNE (270pts) en série	→ 2 nd JEUNE
Nageur H cat. JEUNE (0,92pts) en série	→ 3 ^{ème} JEUNE
Nageur A cat. MASTER (173pts) en série	→ 1 ^{er} MASTER
Nageur B cat. MASTER (24pts) en série	→ 2 nd MASTER
Nageur C cat. MASTER (16pts) en série	→ 3 ^{ème} MASTER

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*). En dessous de 1 point, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.

Récompenses

Dans les épreuves individuelles, les médailles seront remises aux 3 premiers nageuses ou nageurs de chaque épreuve à l'issue des Finales Toutes Catégories, Master, Junior et Jeune selon la règle du minus one.

Le podium Toutes Catégories prévaut sur les autres Podiums.

Les nageuses et nageurs étrangers pourront monter sur le podium pour avoir une médaille correspondant à leur classement sans avoir le titre. Dans ce cas le Podium sera doublé.

Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 ne pourront avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.

Dans les épreuves de relais, il y aura une remise de médailles aux nuageuses et nageurs du relais des trois premiers clubs et/ou régions du classement.

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

Exemple : Dans le cas où il n'y a que 3 participants sur une épreuve alors seulement 2 nageurs seront récompensés.

Classement National des Clubs

Préambule

L'organisation du nouveau classement national des clubs en natation handisport poursuit des objectifs de différentes natures :
- un classement qui prend en compte les clubs qui participent au rayonnement de la discipline ;
- une prise en compte de l'engagement de chaque compétiteur à son niveau.

En résumé, le club et le nageur sont placés au centre de leur pratique et de leur niveau.

Les licenciés de la structure

Principe de base

Afin d'avoir une photographie des pratiquants du club l'ensemble des licenciés se voit attribuer un nombre de points.

Mode de calcul

Chaque licence loisir natation F.F.H. se voit attribuer 1 point

Chaque licence compétition natation F.F.H. se voit attribuer 3 points

En cas de prise de licence multiple, seule la licence attribuant le plus grand nombre de points par nageur sera prise en compte.

Exemple :

Un nageur licencié loisir dans un club X et licencié compétition dans un club Y se verra attribuer seulement les points de sa licence compétition pour le club Y.

L'engagement du club dans l'animation du circuit de compétition

Principe de base

Valoriser les clubs s'investissant dans l'animation du circuit de compétition.

Mode de calcul

Chaque club supportant l'organisation d'une compétition C.N.C. se voit attribuer 5 points

Chaque club supportant l'organisation d'une Interrégionale se voit attribuer 10 points

Chaque club supportant l'organisation d'un championnat de France se voit attribuer 15 points

L'engagement de chaque compétiteur pour sa structure

Principe de base

Pour que chaque compétiteur puisse contribuer à son niveau au classement de son club, l'ensemble de ses engagements sur les compétitions sont pris en compte.

Mode de calcul

Chaque engagement sur une compétition C.N.C. se voit attribuer 1 point

Chaque engagement sur une compétition Interrégionale se voit attribuer 3 points

Chaque engagement sur le championnat de France 50m se voit attribuer 5 points

Chaque engagement sur le championnat de France 25m se voit attribuer 15 points

L'engagement du club dans une démarche de haut niveau

Principe de base

Valoriser le travail des clubs qui s'inscrivent dans une démarche de haut niveau.

Mode de calcul

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Perfectionnement National" se voit attribuer 3 points

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Accès à la Performance" se voit attribuer 5 points

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Performance" se voit attribuer 10 points

Chaque nageuse ou nageur licencié appartenant au collectif "Haute Performance" se voit attribuer 15 points

Récompenses

Les trois premiers clubs se verront récompensés à l'issue de la saison lors du championnat de France 25m. de la saison suivante.